

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Propasta

**Type(s) de produit**

TP14: Rodenticides

**Numéro d'autorisation:** 147/13/L-000

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** LU-0003601-0000

---

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Propasta STRONG PASTA FORTE PASTA FORTE PASTA TUBE FORTE CREME MS Rodetox Brodi Paste
---------------------------------	--

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ARMOSA TECH SA
	Adresse	Rue des Tuiliers, 1 4480 Engis Belgique
Numéro de l'autorisation		147/13/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0003601-0000
Date de l'autorisation		08/06/2018
Date d'expiration de l'autorisation		01/07/2026

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	ARMOSA SA
Adresse du fabricant	1, rue des Tuiliers 4480 Engis Belgique
Emplacement des sites de fabrication	ARMOSA SA site 1 1, rue des Tuiliers 4480 Engis Belgique

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Brodifacoum
Nom du fabricant	Pelgar
Adresse du fabricant	Unit 13, Newman Lane GU34 2QR ALTON HANTS Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Pelgar site 1 Prazska 280 02 Kolin Tchèque

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	substance active	56073-10-0	259-980-5	0,004 % (p/p)

### 2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée orale.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P308+P313: IF exposed or concerned: Get medical advice/attention.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans un centre de recyclage..</p>

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Souris domestiques - professionnels - intérieur**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: adultes  Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 10 g d'appât par station d'appât.  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Faible infestation - 10g d'appât par station d'appât tous les 5m Forte infestation - 10g d'apar station d'appât tous les 3m
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum: 3kg.  Boîte en carton contenant des postes d'appâtage pré-remplis (en PP, PS, PVC) de 2 ou 3 sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg ou 5kg. Boîte en carton avec revêtement intérieur en PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg Seau en PP ou PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg. Boîte en carton contenant des cartouches en PP de 50g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g. - Boîtes de 3000g, 3100g, 3120g, 3240g, 3360g, 3720g, 4500g, 4680g, 4860g, 5040g, 5580g.

---

#### **4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

**Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérées et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.**

**Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.**

#### **4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Aucune

#### **4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### **4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Aucune

#### **4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Aucune

#### **4.2. Description de l'utilisation**

**Tableau 2. Rat - Professionnels - intérieur**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes  Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  A l'intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 60 g d'appât par station d'appât.  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Rats Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum: 3kg.  Boîte en carton contenant des postes d'appâtage pré-remplis (en PP, PS, PVC) de 2 ou 3 sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg ou 5kg, 5.5 ou 6kg.  Seau en PP ou PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg.  Boîte en carton contenant des cartouches en PP de 50g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g. - Boîte de 3kg, 3.1 Kg, 3.120 Kg, 3.240 Kg, 3.360 Kg, 3.720 Kg, 4.5kg, 4.680 Kg, 4.860 Kg, 5.040 Kg, 5.580 Kg.  Boîte en carton avec revêtement intérieur en PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de

3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg
--

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage au besoin.

**Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.**

#### 4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune

#### 4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

### 4.3. Description de l'utilisation

**Tableau 3. Souris et rats - Professionnels - extérieur et autour de bâtiments**

Type de produit	TP14: Rodenticides
-----------------	--------------------

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Rattus norvegicus  Nom commun: autre: Rat brun  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: Rattus norvegicus  Nom commun: autre: Rat brun  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Mus musculus  Nom commun: autre: souris domestiques  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: Mus musculus  Nom commun: autre: Souris domestiques  Stade de développement: juvéniles</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en extérieur  autre: Other</p> <p>A l'extérieur, autour de bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisées</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Pour les rats : 60 g d'appât par station d'appât / pour les souris : 10g d'appât par station d'appât</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:  Souris  Faible infestation - 10g d'appât par point d'appât tous les 5m  Forte infestation - 10g d'appât par point d'appât tous les 3m  Rats  Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m  Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Conditionnement minimum: 3kg.  Boîte en carton contenant des postes d'appâtage pré-remplis (en PP, PS, PVC) de 2 ou 3 sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg ou 5kg, 5.5 ou 6kg.  Seau en PP ou PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg.  Boîte en carton contenant des cartouches en PP de 50g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g. - Boîte de 3kg, 3.1 Kg, 3.120 Kg, 3.240 Kg, 3.360 Kg, 3.720 Kg, 4.5kg, 4.680 Kg, 4.860 Kg, 5.040 Kg, 5.580 Kg.</p>

---

	Boîte en carton avec revêtement intérieur en PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg
--	--

#### **4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les souris - au minimum tous les 2 à 3 jours au] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### **4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

#### **4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### **4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Aucune

#### **4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Aucune

#### 4.4. Description de l'utilisation

**Tableau 4. Souris domestiques et rats - professionnels formés - intérieur**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i>  Nom commun: autre: Rat brun  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i>  Nom commun: autre: Rat brun  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Mus musculus</i>  Nom commun: autre: Souris domestiques  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Mus musculus</i>  Nom commun: autre: Souris domestiques  Stade de développement: juvéniles</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>A l'intérieur des bâtiments.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisées ou points d'appât couverts.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Pour les rats: 60 g d'appât par station d'appât.  Pour les souris : 10 g d'appât par station d'appât.</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Souris  Faible infestation - 10g d'appât par station d'appât tous les 5m  Forte infestation - 10g par station d'appât tous les 3m</p> <p>Rats  Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m  Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m</p> <p>Appâtage pulsé -  Souris  Faible infestation - 10g d'appât par station d'appât tous les 5m  Forte infestation - 10g par station d'appât tous les 3m</p> <p>Rats  Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m  Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m</p>

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Conditionnement minimum: 3kg.</p> <p>Boîte en carton contenant des postes d'appâtage pré-remplis (en PP, PS, PVC) de 2 ou 3 sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg ou 5kg, 5.5 ou 6kg.</p> <p>Seau en PP ou PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg.</p> <p>Boîte en carton contenant des cartouches en PP de 50g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g. - Boîte de 3kg, 3.1 Kg, 3.120 Kg, 3.240 Kg, 3.360 Kg, 3.720 Kg, 4.5kg, 4.680 Kg, 4.860 Kg, 5.040 Kg, 5.580 Kg.</p> <p>Boîte en carton avec revêtement intérieur en PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîte de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg</p>

#### 4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Retirer tout appât restant des postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

Si usage par appât pulsé: remplacer l'appât mangé seulement après 3 jours et ensuite à maximum 7 jours d'intervalle. Collecter l'appât dispersé et les cadavres de rongeurs.

Suivre les instructions spécifiques fournies par le code de bonne pratique applicable au niveau national.

#### 4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

---

#### 4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

#### 4.5. Description de l'utilisation

**Tableau 5. Souris et rats - professionnels formés - extérieur autour de bâtiments**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes  Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: adultes  Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur autre: Other

	A l'extérieur, autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisées ou points d'appât couverts ou prêt à l'emploi à utiliser dans le terrier.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Pour les rats : 60 g d'appât par station d'appât. Pour les souris : 10 g d'appât par station d'appât.  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications:  Souris Faible infestation - 10g d'appât par station d'appât tous les 5m Forte infestation - 10g par station d'appât tous les 3m  Rats Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m  -Dans les terriers: 60-100g d'appât par terrier  Appâtage pulsé - Souris Faible infestation - 10g d'appât par station d'appât tous les 5m Forte infestation - 10g par station d'appât tous les 3m  Rats Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum: 3kg.  Boîte en carton contenant des postes d'appâtage pré-remplis (en PP, PS, PVC) de 2 ou 3 sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg ou 5kg, 5.5 ou 6kg.  Seau en PP ou PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg.  Boîte en carton contenant des cartouches en PP de 50g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g. - Seau de 3kg, 3.1 Kg, 3.120 Kg, 3.240 Kg, 3.360 Kg, 3.720 Kg, 4.5kg, 4.680 Kg, 4.860 Kg, 5.040 Kg, 5.580 Kg.

---

Boîte en carton avec revêtement intérieur en PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg
---

#### **4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple la pluie, la neige, etc.). Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Retirer tout appât restant des postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Si usage par appât pulsé: remplacer l'appât mangé seulement après 3 jours et ensuite à maximum 7 jours d'intervalle. Collecter l'appât dispersé et les cadavres de rongeurs. - Suivre les instructions spécifiques fournies par le code de bonne pratique applicable au niveau national.

[Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cible] - Observez toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

Lors d'un usage dans les terriers: les appâts doivent être placés de manière à minimiser l'exposition des espèces non cibles et des enfants. Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé. Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### **4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

#### **4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de surfaces d'eau (par exemple des rivières, étangs, canaux, digues, fossés d'irrigation ou systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

#### 4.6. Description de l'utilisation

**Tableau 6. Rats - professionnels formés - zones ouvertes extérieures et décharges**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes  Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur autre: Other  - Zones ouvertes extérieures. - Décharges extérieures.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisées ou points d'appât couverts ou prêt à l'emploi à utiliser dans le terrier.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 60 g d'appât par station d'appât.  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Rats Faible infestation - 60g d'appât par station d'appât tous les 10m Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m - Dans les terriers: 60-100g d'appât par terrier Appâtage pulsé - Rats Faible infestation - 16g d'appât par station d'appât tous les 10m Forte infestation - 60g par station d'appât tous les 5m

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Conditionnement minimum: 3kg.</p> <p>Boîte en carton contenant des postes d'appâtage pré-remplis (en PP, PS, PVC) de 2 ou 3 sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg ou 5kg, 5.5 ou 6kg.</p> <p>Seau en PP ou PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Seau de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg.</p> <p>Boîte en carton contenant des cartouches en PP de 50g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g. - Seau de 3kg, 3.1 Kg, 3.120 Kg, 3.240 Kg, 3.360 Kg, 3.720 Kg, 4.5kg, 4.680 Kg, 4.860 Kg, 5.040 Kg, 5.580 Kg.</p> <p>Boîte en carton avec revêtement intérieur en PE contenant de l'appât emballé en sachets individuels en PE/PP de 10g. - Boîtes de 3kg, 3.5kg, 4kg, 4.5kg, 5kg, 5.5kg, 6kg, 6.5kg, 7kg, 7.5kg, 8kg, 8.5kg, 9kg, 9.5kg, 10kg</p>

#### 4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple la pluie, la neige, etc.). Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Si usage par appât pulsé: remplacer l'appât mangé seulement après 3 jours et ensuite à maximum 7 jours d'intervalle. Collecter l'appât dispersé et les cadavres de rongeurs. - Suivre les instructions spécifiques fournies par le code de bonne pratique applicable au niveau national.

- [Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles] - Observez toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

Lors d'un usage dans les terriers: les appâts doivent être placés de manière à minimiser l'exposition des espèces non cibles et des enfants. Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé. [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### 4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

---

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

#### **4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de surfaces d'eau (par exemple des rivières, étangs, canaux, digues, fossés d'irrigation ou systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### **4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Aucune

#### **4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Aucune

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

-Instructions pour l'utilisateur professionnel -

° Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

° Avant de placer un appât, mener un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

° Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

° Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

° Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

° Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

° Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

° Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

° Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.

° L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.

° Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

° Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

° Portez des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

° Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

° Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appât à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

° Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de lutte alternative.

° Retirer tout appât restant ou les postes d'appât au terme de la période de traitement.

° Appât en sachets: N'e pas ouvrir les sachets contenant l'appât.

Pâte:

a) [Selon le cas] Placez la pâte d'appâtage à l'aide d'un applicateur (spatule) suffisamment long pour réduire toute exposition des mains - évitez de toucher le seau.

b) [Selon le cas] Précisez comment nettoyer l'équipement (par exemple, la spatule) et éviter tout contact avec les résidus d'appât.

Instructions SUPPLEMENTAIRES pour le professionnel qualifié:

° L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement. Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Pour l'utilisateur professionnel :

° Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.

° Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement (par exemple au moins 2 fois par semaine).

° Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans procéder à une évaluation préalable du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

° Ne pas utiliser d'appâts contenant des substances actives anticoagulantes en guise d'appâts permanents pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

° Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer les éléments suivants:

Le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple, «à usage professionnel uniquement»).

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (par exemple, «à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés uniquement»).

- les utilisateurs doivent convenablement étiqueter les postes d'appâtage avec les informations visées à la section 5.3 du RCP (par exemple, «étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit»).

° L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

° Ne pas nettoyer les postes d'appâtage à l'eau entre deux applications.

° Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale.

Mesures SUPPLEMENTAIRES pour le professionnel qualifié :

° Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la brochure) doivent indiquer clairement que le produit ne doit être délivré qu'à des utilisateurs professionnels formés, disposant d'une certification attestant qu'ils respectent les exigences applicables en matière de formation (par exemple «à l'usage des professionnels formés uniquement»).

° Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

° Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance.

Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

° Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;

---

- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;

- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette, Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison [8002 5500]. Dangereux pour la faune.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale. Le port de gants est recommandé

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation: 24 mois

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Garder seulement dans le récipient d'origine.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.
- Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.